

agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Sociologie

de l'Université Paul Valéry Montpellier 3

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 20061,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences - Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie: Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Sociologie

Domaine: Sciences humaines et sociales

Demande: S3LI150009279

Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul Valéry - Montpellier 3, route de Mende, 34990 Montpellier.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Sociologie* de l'Université Paul Valery Montpellier 3 propose une formation classique fondée sur l'enseignement des concepts fondamentaux de la sociologie, de la méthodologie sociologique, de la pratique de l'investigation, de la statistique en science sociale ou encore de l'histoire de la pensée sociologique. Elle a pour objectifs de préparer les étudiants de licence à entrer dans les masters recherche et professionnels liés à la discipline. Cette mention est accessible en formation initiale aux lycéens titulaires du baccalauréat ainsi qu'en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Les contenus proposés se décomposent en trois catégories : compétences disciplinaires, transversales et préprofessionnalisation. Cette mention de licence trouve pleinement sa place dans l'offre des formations de l'établissement Montpellier 3. Le dossier ne mentionne pas la spécificité de la formation tant au niveau régional que national. La structure de la formation est orientée vers une progressivité des enseignements. A la fin de la licence les étudiants doivent maîtriser les dimensions théoriques et méthodologiques propres à la discipline sous la forme de la réalisation d'un mémoire affichant ces différents aspects.

La première année (L1) est une année de découverte disciplinaire à partir d'un tronc commun psychologie, sociologie et ethnologie, ce qui permet le cas échéant aux étudiants de se réorienter. En deuxième année un enseignement pré-professionnel est dispensé à partir d'une unité d'enseignement (UE de 6 ECTS) tourné vers les métiers du social ou sanitaire et social ou de l'enseignement ou encore des concours autour de la documentation - bibliothèque. Des modules d'enseignement d'ouvertures existent : « Culture générale ou de Sport » composé de spécialités internes ou externes au domaine (Philosophie, Mythologie et Littérature, Temps et Civilisation, Géographie, Statistiques, Sport). De même, un dernier module de « spécialité disciplinaire » introduit la discipline assortie d'un cours de méthodologie et d'un enseignement d'ouverture (Histoire, AES, Géographie générale, Epistémologie et théorie de l'information). En L1 et L2 les volumes de cours magistraux restent dominants (292,5h puis 273h), les travaux dirigés (TD) sont minorés (235h puis 195h). En L3, le volume de TD est supérieur (468h) par rapport aux CM (78h). Une préparation au C2i est présente, mais les cours d'informatique sont en option. Une UE de pédagogie par projet est présente en semestre 1 pour un ECTS, mais il n'y a pas de précisions sur le contenu. L'enseignement de l'anglais est obligatoire et celui d'une langue ancienne est optionnel. 4 ECTS sont consacrées en S2 à la méthodologie du travail universitaire.

Les modalités d'évaluations des cours restent classiques : dissertations sur table, exposés oraux, rapports d'observation individuels et collectifs, dossiers thématiques, élaboration d'un Travail d'Étude en Sociologie (40 pages) en L3 avec soutenance, mais il n'y est pas fait mention de la part du contrôle continu et des examens terminaux. Il n'est pas fait mention de dispositif d'évaluation par les étudiants exception faite d'une référence à une évaluation de l'observatoire de la vie étudiante que ne peut remplacer un réel dispositif au niveau du département ou de l'UFR.

La mention ne fait pas état de dispositif de remise à niveau notamment en première année de licence. Il n'y a pas de dispositif d'informations tout au long du cursus, une participation aux classiques journées portes ouvertes est mentionnée. Il est mentionné du tutorat d'accompagnement ainsi que des professeurs référents et des initiatives d'excellence en formations innovantes consistant en un trimestre renouvelé permettant « une troisième chance offerte à l'étudiant dont la moyenne se situe entre 9 et 10 pour le premier semestre ». Sur le plan de l'ouverture internationale, le dispositif ERASMUS est utilisé, 15 étudiants entrants (2011-2012) et 9 sortants. Le département de sociologie propose un enseignement à distance et des dispenses d'assiduités pour les étudiants concernés, mais il n'est pas précisé combien d'étudiants ont bénéficié de cette mesure.

Le dossier fait référence à une enquête sur l'insertion des étudiants réalisée en 2012. A partir de cette enquête dont les sources ne sont pas données, on observe que 71,4 % des étudiants poursuivent leurs études tandis que 28,6 % arrêtent. 75 % de ceux qui continuent s'orientent vers un master recherche et 25 % vers une licence professionnelle. Sur 78 étudiants inscrits en L3, 65 obtiennent leur diplôme (80 %). L'enquête donne des informations chiffrées sur les motivations des étudiants ayant interrompu leurs études, 69 % des étudiants ont trouvé un travail à l'issue de la formation et 3 étudiants diplômés se sont insérés dans la vie professionnelle. Les chiffres des effectifs et ceux de l'enquête ne sont pas cohérents : si 20 étudiants, 71,4 % des étudiants poursuivent leurs études que deviennent les 42 diplômés restants (3 vont dans la vie active, 23 en master sur 65 ayant leur diplôme) ?

La gouvernance de la mention reste lacunaire : il n'y est pas fait mention des appartenances disciplinaires des enseignants. Le dossier laisse à penser que nous ne sommes pas en présence d'une équipe pédagogique mais d'enseignants agissant individuellement. Il manque des informations sur le support administratif. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni de livret de l'étudiant et ni d'information sur la place d'éventuel délégués étudiants. Le dossier ne présente pas d'informations sur le pilotage de la mention et son évaluation par les étudiants car le dispositif est absent. Les informations sur la présence des professionnels extérieurs manquent. Malgré une prise en compte affichée des recommandations de l'AERES après la précédente évaluation, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'orientation et du suivi pédagogique des étudiants : tutorats, référents pédagogiques..., il est affirmé que le résultat n'est pas probant. La plupart des mesures à améliorer sont renvoyées à la politique et aux dispositifs de l'établissement. Il n'existe pas d'informations relatives à la valorisation du diplôme. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et ADD (annexes descriptives au diplôme) sont présentes et renseignées.

• Points forts :

- Préprofessionnalisation en L3.
- Progressivité des enseignements depuis la L2.
- Dispositif d'enseignement à distance.

• Points faibles :

- Absence de dispositif d'évaluation par les étudiants.
- Grande faiblesse du pilotage, au regard des données du dossier.
- Absence de certification en langue (TOEIC par exemple).
- Données concernant le suivi et le devenir des étudiants peu évidentes.
- Absence de dispositifs d'information tout au long du cursus.

• Recommandations pour l'établissement :

L'équipe pédagogique devrait institutionnaliser un réel pilotage de la mention à travers la mise en place de dispositifs d'évaluation, d'un conseil de perfectionnement et la participation des étudiants aux instances administratives de la mention. Les données concernant le suivi et le devenir des étudiants diplômés et non diplômés doivent être plus précises. Un dispositif d'aide à la réussite des étudiants de première année devrait être pensé et/ou renforcé car de toute évidence le tutorat mis en place n'est pas très efficace.



Observations de l'établissement



Affaire suivie par Matthieu Gayet Directeur des études et de la scolarité matthieu.gayet@univ-montp3.fr 0467142034

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel: 04 67 14 20 00 - Fax: 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Anne Fraïsse

Présidente de l'université Paul-Valéry Montpellier 3

Α

Jean-Marc GEIB

Directeur de la section formation et diplôme de l'AERES

Objet: Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse